

Prise de position : initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité) » / votation du 14 juin 2026

L'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité) » exige que la population résidente permanente de la Suisse ne dépasse pas dix millions d'ici 2050. Afin d'atteindre cet objectif, la Confédération et les cantons devraient restreindre significativement l'immigration et, dans la mesure où la valeur limite de dix millions serait déjà dépassée avant 2050, dénoncer des accords internationaux, comme celui portant sur la libre circulation des personnes conclu avec l'Union européenne.

Pour suissetec et les autres associations de la construction et du bâtiment, il est évident que cette initiative engendrerait de lourdes conséquences pour la Suisse et qu'elle nuirait considérablement à la branche.

Or, celle-ci contribue de manière essentielle à relever les défis actuels dans les domaines des transports, de l'énergie, du climat et du logement. Ce dernier particulièrement nécessite des solutions efficaces. Cela passe par des procédures accélérées en matière de planification et d'autorisation ainsi que par un aménagement ciblé du territoire et de l'infrastructure – et non par un plafonnement fixe de la population.

Il manque aujourd'hui déjà du personnel qualifié dans de nombreux secteurs, notamment dans la technique du bâtiment et la construction. Cette situation va continuer de s'aggraver ces prochaines années, le nombre des départs à la retraite étant largement supérieur à celui des nouvelles recrues. Introduire une limite de population ne ferait qu'accentuer la concurrence pour recruter des professionnels résidant en Suisse. Cela aurait des répercussions directes pour les entreprises : les projets ne pourraient plus être réalisés dans les délais, la sécurité d'approvisionnement serait menacée, et les objectifs de politique énergétique et climatique seraient compromis.

Par ailleurs, l'initiative met en péril la voie bilatérale qui a fait ses preuves avec l'Union européenne. En effet, la libre circulation des personnes fait partie intégrante des Bilatérales I. Si elles étaient dénoncées, d'autres accords centraux deviendraient caducs – avec des retombées négatives pour le commerce, les chaînes de distribution, la sécurité de planification et enfin la situation économique des entreprises de la technique du bâtiment et de la construction. La pression serait surtout forte pour les PME.

L'initiative entraîne davantage de risques qu'elle n'apporte de solutions. C'est pourquoi suissetec recommande à ses membres et au peuple suisse de la **rejeter** lors de la votation du 14 juin prochain.

Informations complémentaires

[Message du Conseil fédéral](#)

[Campagne d'opposition de l'alliance économique](#)

[Position de constructionsuisse](#) (en allemand uniquement)

wida / 15.04.2026